

## Procès-Verbal

### **Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de Vérification des Pouvoirs (CSOEVP)**

**Le 29 novembre 2024**

Participants :

- Mme Cécile MANTEL – Présidente
- Mme Barbara DESSERTINE – membre titulaire
- M. Fabien ROLAND – membre titulaire

La CSOEVP ayant été assistée, à l'exclusion du moment des délibérations, de :

- Mme Catherine BARRAUD, directrice du Cabinet du Président
- Mme Audrey BOURGEON, responsable juridique adjointe
- Mme Amélie MOINE, directrice du Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles

Nombre de voix pour l'Assemblée Générale Elective du 14 novembre 2024

En application de l'article 18 des Statuts de la FFBB et de l'article 9.2 du Règlement Intérieur, la CSOEVP est compétente pour :

- Arrêter la liste des représentants et représentantes des comités et des ligues et le nombre de voix attribués à chacun d'eux et elles et s'assurer de l'absence de cumul de voix par un même représentant ou une même représentante ;
- Arrêter la liste des autres membres (licencié(e)s individuel(le)s, association sportive et établissement), les mandats éventuels, et le nombre de voix attribuées à chacun d'eux.

Par suite, conformément aux dispositions de l'article 12.4 des Statuts de la FFBB et 8 du Règlement intérieur de la FFBB, la CSOEVP arrête les listes des électeurs et électrices annexées au présent PV et le nombre de voix correspondantes pour chacun et chacune, dont la synthèse est la suivante :

<b>Electeurs</b>	<b>Nombre de voix théorique</b>	<b>Nombre de voix au 14 novembre 2024</b>
Les représentant(e)s des associations affiliées	Nombre de licencié(e)s au sein de leur association	<b>579 579 voix</b> Réparties entre 3 656 clubs
Les représentant(e)s des établissements affiliés	1 voix	<b>1 voix</b> Pour 1 établissement
Le ou la licencié(e) à titre individuel (hors association)	1 voix	<b>706 voix</b> Pour 706 licencié(e)s individuel(le)s

<b>Electeurs</b>	<b>Nombre de voix théorique</b>	<b>Nombre de voix au 14 novembre 2024</b>
Les représentant(e)s des Comités Départementaux/Territoriaux	<p>Nombre de licencié(e)s du ressort territorial dont les équipes seniors n'évoluent pas en Championnat de France</p> <p>+ Nombre de licencié(e)s individuel(le)s du ressort territorial + Nombre d'établissement</p>	<p><b>464 382 voix</b></p> <p>Réparties entre <b>218</b> représentant(e)s</p>
Les représentant(e)s des Ligues Régionales	<p>Nombre de licencié(e)s du ressort territorial dont les équipes seniors évoluent en Championnat de France</p>	<p><b>115 903 voix</b></p>
	<p>Pour les Ultra-Marins : + Nombre de licencié(e)s individuel(le)s du ressort territorial + Nombre d'établissement</p>	<p>Réparties entre <b>54</b> représentant(e)s</p>

→ **Total** : Collège « membres de la FFBB » : **580 286 voix**

→ **Total** : Collège des « représentant(e)s des Comités et des Ligues » : **580 285 voix**

→ **Total nombre de voix** : **1 160 571**

En annexe, figurent les fichiers de votants.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024.

Cécile MANTEL

Barbara DESSERTINE

Fabien ROLAND